





ANNEXES

DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du

Certificat de Capacité d'Orthophonie

présenté par :

Mylène JEANNENOT et Lucie PISTRE

Pour favoriser l'inclusion à l'école maternelle de l'enfant porteur de Trisomie 21...

Création d'un livret d'information à l'intention des enseignants, des auxiliaires de vie scolaire et des enfants de la classe.

Annexes

Annexe 1 : Lettre de présentation du projet aux écoles

Pistre Lucie

Jeannenot Mylène

Etudiantes en 4ème année d'orthophonie à l'institut Gabriel Decroix à Lille

Etudiantes en orthophonie à l'institut de Lille, nous nous intéressons lors de notre sujet de fin d'étude à la scolarisation des enfants porteurs de trisomie 21 dans les écoles maternelles.

Les quelques enseignants que nous avons rencontrés se disaient peu formés et préparés à l'accueil de ces enfants. Nous aimerions approfondir cette étude en recueillant l'avis d'un grand nombre d'enseignants à ce sujet.

Si vous n'en avez jamais accueilli, nous vous proposons le questionnaire qui suit.

De plus, nous vous transmettons en pièces jointes, une fiche synthèse qui explique plus précisément l'objectif de notre mémoire.

Nous vous remercions pour votre aide et pour le temps consacré à répondre à cette ébauche de questionnaire.

Nous aimerions, si c'est possible, recevoir vos réponses avant la fin de l'année scolaire (à cette même adresse mail : <u>lucie.pistre@univ-lille2.fr</u>).

Nous vous précisons aussi que, selon votre choix, ce questionnaire sera anonyme ou non.

Aussi, selon votre désir de recevoir des nouvelles sur ce livret d'information, vous pouvez nous le préciser pour que l'on vous envoie le livret d'information fini l'année prochaine.

PS : il est très important d'ouvrir ce document avec open office afin que vous puissiez directement répondre aux questions posées.

Cordialement,

Pistre Lucie et Jeannenot Mylène

Annexe 2: Questionnaire à l'intention des enseignants et des AVS

Questionnaire pour la création d'un livret d'information favorisant l'accueil des enfants porteurs de Trisomie 21 en école maternelle

Questionnaire à l'intention de l'enseignant de la classe où est accueilli l'enfant porteur de Trisomie 21

I) <u>Données concernant l'enfant porteur de Trisomie 21 accueilli au sein de la</u> classe

Quel âge a-t-il?

Est-ce sa 1ère année de scolarisation ? Oui Non

Si non, depuis combien de temps l'enfant est-il scolarisé ?

En quelle section est-il?

Est-il scolarisé à temps plein? (indiquez si l'enfant est scolarisé en temps partagé avec un institut médico-social) Oui Non

Sinon quel est son volume horaire de scolarisation par semaine ?

L'enfant bénéficie-t-il d'un accompagnement particulier ? Oui Non Si oui, par qui? (AVS, éducatrice...)

Pour quel volume horaire hebdomadaire ?

Bénéficie-t-il d'un accompagnement par un SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) ou un CAMSP (centre d'action médico-social précoce) ou toute autre aide complémentaire à sa scolarisation ? Oui Non

L'enfant mange-t-il en restauration scolaire ? Oui Non

L'enfant participe-t-il à des temps extra-scolaires (garderie, ateliers périscolaires..) ?

Oui Non

Si oui, lesquels?

Si non, pourquoi?

II) Généralités

Dans le cadre de votre formation initiale d'enseignant(e), avez-vous reçu des informations au sujet de la Trisomie 21 et le développement global des enfants porteurs de ce syndrome ?

Oui Non

Si oui, ces informations vous ont-elles paru suffisantes pour votre pratique professionnelle ?

Oui Non

Si non, pensez-vous qu'il serait utile que vous puissiez bénéficier d'informations précises et concrètes à ce sujet ?

Si oui, lesquelles?

Avant l'arrivée de l'enfant dans la classe, aviez-vous des inquiétudes ou des questions auxquelles vous souhaitiez des réponses ? Oui Non

Si oui, lesquelles?

Avez-vous déjà accueilli d'autres enfants porteurs de Trisomie 21 au sein de votre classe? Oui Non

Si oui, quels sont les points communs et les différences retrouvés avec cet enfant-ci ?

III) <u>Les réactions positives et/ou négatives des autres enfants de la classe, de leurs parents et des autres professionnels qui côtoient l'enfant</u>

Les autres enfants de la classe et/ou de l'école ont-ils eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non

Si oui, quelles ont été ces réactions ?

Les parents des élèves de la classe ont-ils eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non

Si oui, quelles ont été ces réactions ?

Les autres professionnels (enseignants des autres classes, AVS, personnel de la cantine, crèche, halte garderie...) qui côtoient cet enfant ont-ils eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non

Si oui, quelles ont été ces réactions ?

IV) Les potentialités et les difficultés de l'enfant

Cet enfant a-t-il présenté des difficultés particulières dans le cadre de la classe ?

Oui Non

Si oui, dans quels domaines et quelles ont été ces difficultés ?

- => Développement moteur et psychomoteur ? Oui Non
- => Développement cognitif ? Oui Non
- => Développement langagier ? Oui Nor
- => Développement psychologique ? Oui Non
- => Développement affectif ? Oui Non

Avez-vous réussi à les contourner ? Oui Non Si oui, par quels moyens ?

a) Les potentialités et les difficultés de l'enfant dans le domaine du langage et de la communication

Dans le domaine du langage :

- => En ce qui concerne le versant expressif :
- * Quels sont les moyens d'expression verbaux et non verbaux de l'enfant ? (productions sonores, gestes, code de communication....)
 - * Réussit-il à se faire comprendre et à exprimer ses besoins ? Oui Non
 - => En ce qui concerne le versant réceptif (la compréhension) :
 - * Réussit-il à comprendre les informations non verbales ? Oui Non
 - * Réussit-il à comprendre les informations verbales ? Oui Non
 - * Réussit-il à comprendre les informations dans le contexte ? Oui Non
 - * Réussit-il à comprendre les informations hors contexte ? Oui Non
 - * Réussit-il à comprendre les informations et les consignes simples ? Oui Non
- * Réussit-il à comprendre les informations et les consignes complexes ? Oui Non
 - => En ce qui concerne les aides facilitatrices langagières :
- * Avez-vous mis en place certains moyens spécifiques pour faciliter l'expression et la compréhension de l'enfant ? Oui Non

Si oui, lesquels?

Dans le domaine de la communication :

=> Ses productions sonores ou gestuelles ont-elles une valeur communicative ?

Oui Non

Si oui, précisez ses intentions de communication (quand et pour quoi il les utilise...):

=> Entre-t-il facilement en communication avec vous ? Oui Non Si non, quelles sont les principales difficultés ?

=> Entre-t-il facilement en communication avec les autres enfants de la classe ?

Oui Non

Si non, quelles sont les principales difficultés ?

=> Avez-vous mis en place certains moyens spécifiques pour faciliter la communication entre vous et l'enfant et entre l'enfant et les autres enfants de la classe ?

Si oui, lesquels?

V) <u>Les intérêts et les limites du livret d'information favorisant l'accueil de l'enfant</u> porteur de Trisomie 21 au sein de votre classe

Pensez-vous qu'il serait intéressant de transmettre, aux enseignants, des informations sur le développement de l'enfant porteur de Trisomie 21 par le biais d'un petit livret d'informations ?

=> En ce qui concerne le développement moteur et psychomoteur : oui non Si oui, lesquelles ?

=> En ce qui concerne le développement cognitif : oui non Si oui, lesquelles ?

=> En ce qui concerne le développement psychologique : oui non Si oui, lesquelles ?

=> En ce qui concerne le développement affectif : oui non Si oui, lesquelles ?

Pensez-vous que des informations concernant le langage et la communication de l'enfant porteur de Trisomie 21 seraient intéressantes ? Oui Non

Si oui, lesquelles?

Pensez-vous que des informations concernant les aides facilitant la communication langagière seraient intéressantes (les différents outils et systèmes de communication facilitant la production vocale et verbale à adapter selon chaque enfant) ?

Oui Non

Si oui, lesquelles?

Avez-vous des demandes précises à nous faire part en ce qui concerne le contenu de ce livret d'information ? Oui Non

Si oui, lesquelles?

Pensez-vous qu'il serait intéressant de transmettre des informations sur la Trisomie 21 par le biais d'un petit livret d'informations adaptées ?

=> Aux enfants de la classe (sous <u>une forme très ludique</u> comme par exemple par l'élaboration d' un album de littérature jeunesse, d'une BD.....) ? Oui Non

Si oui, selon vous, quels sont les points sur lesquels il faudrait insister pour faciliter au mieux la socialisation avec les autres enfants de la classe ?

- => Aux parents des élèves de la classe (avec l'accord préalable des parents de l'enfant porteur de Trisomie 21) ? Oui Non
 - => Aux autres professionnels qui côtoient l'enfant au quotidien ? Oui Non

Une question diffère pour les AVS :

Manifeste-t-il une appétence réelle à la communication ? Oui Non

Annexe 3 : Questionnaire à l'intention des autres professionnels qui côtoient l'enfant porteur de Trisomie 21 (enseignants des autres classes, personnel de la cantine, crèche, halte-garderie...)

Questionnaire pour la création d'un livret d'information favorisant <u>l'accueil des enfants porteurs de Trisomie 21 en école maternelle</u>

I) Généralités

 Dans le cadre de votre formation initiale, avez-vous reçu des informations au sujet de la Trisomie 21 et le développement global des enfants porteurs de ce syndrome?

Oui Non

• Si oui, ces informations vous ont-elles paru suffisantes pour votre pratique professionnelle?

Oui Non

• Si non, pensez-vous qu'il serait utile que vous puissiez bénéficier d'informations précises et concrètes à ce sujet ?

Si oui, lesquelles?

- Avez-vous déjà accueilli un enfant porteur de Trisomie 21 ? Oui Non
 Si oui, quels sont les points communs et les différences retrouvés avec cet enfant-ci ?
 - Avant l'arrivée de l'enfant, aviez-vous des inquiétudes ou des questions auxquelles vous souhaitiez des réponses ? Oui Non

Si oui, lesquelles?

- II) <u>Les réactions positives et/ou négatives de l'enseignant, de l'AVS, des autres</u> enfants de la classe et de leurs parents
- L'enseignant de la classe où est accueilli l'enfant a-t-il eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non

Si oui, quelles ont été ces réactions ?

- L'AVS qui accompagne cet enfant a-t-elle eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non Si oui, quelles ont été ces réactions ?
- Les autres enfants de la classe et/ou de l'école ont-ils eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non

Si oui, quelles ont été ces réactions ?

 Les parents des élèves de la classe ont-ils eu des réactions positives ou négatives particulières à son égard ? Oui Non

Si oui, quelles ont été ces réactions ?

- III) Les potentialités et les difficultés de l'enfant
- Cet enfant a-t-il présenté des difficultés particulières ?
 Oui Non
- Si oui, dans quels domaines et quelles ont été ces difficultés ?
 - => Développement moteur et psychomoteur ? Oui Non
 - => Développement cognitif ? Oui Non
 - => Développement langagier ? Oui Non
 - => Développement psychologique ? Oui Non
 - => Développement affectif ? Oui Non
- Avez-vous réussi à les contourner ?

Si oui, par quels moyens?

- a) Les potentialités et les difficultés de déglutition et d'alimentation (questions à l'intention de tous les professionnels qui participent au repas de l'enfant)
 - Avez-vous reçu des informations en ce qui concerne les difficultés oro-faciales et dentaires spécifiques à l'enfant porteur de Trisomie 21 ? Oui Non
 - L'alimentation de l'enfant porteur de Trisomie 21 est-elle identique à celle des autres enfants ? Oui Non

Si non, quelles sont les différences ?

 Avez-vous rencontré des difficultés, avec cet enfant, lors de la prise du repas ? Oui Non

Si oui, lesquelles?

 Avez-vous mis en place des adaptations pour faciliter la prise de repas avec cet enfant ?

Oui Non

Si oui, lesquelles?

- IV) <u>Les intérêts et les limites du livret d'information favorisant l'accueil de l'enfant</u> <u>porteur de Trisomie 21 au sein de votre classe</u>
- Pensez-vous qu'il serait intéressant de transmettre des informations en ce qui concerne les difficultés spécifiques oro-faciales des enfants porteurs de Trisomie ainsi que des solutions par le biais d'un petit livret ? Oui Non
- Avez-vous des demandes précises à nous faire part en ce qui concerne le contenu de ce livret d'information ? Oui Non

Si oui, lesquelles?

Annexe 4: Questionnaire à l'intention des orthophonistes

<u>Création d'un livret d'information pour favoriser l'accueil de l'enfant</u> <u>porteur de Trisomie 21 en école maternelle</u>

- Vous en tant qu'orthophoniste, quelles ont été les appréhensions des enseignants et comment les avez-vous aidés ?
- Moyens augmentatifs pour faciliter la communication de l'enfant porteur de
 Trisomie 21 à la fois avec l'enseignant et les enfants de la classe ?
- Quelles sont les aides facilitatrices qui existent pour adapter le langage (types de phrases) sur le versant expressif et réceptif ?
- Faut-il insister sur les repères entre le développement normal et l'enfant T21 ?
- Nous voulons faire une partie importante sur le langage et la communication dans le livret. Nous parlerons aussi des autres fonctions cognitives et motrices mais peut-être plus sous la forme d'un tableau ?
- Quelles idées auriez-vous à nous apporter par rapport à ce qu'il manquerait dans le livret ?
- Est-ce que l'on sépare dans le livret les parties pour l'enseignant et l'AVS ? Et par rapport aux professionnels de la restauration scolaire ?
- Sous quelle forme expliquer dans le livret la Trisomie 21 aux enfants de la classe ? (expliquer la trisomie 21 / insister sur le fait que tous les enfants sont différents et sur les ressemblances).

- Quelles sont les aides pour faciliter l'alimentation chez l'enfant porteur de Trisomie 21 ?
- A quoi faut-il faire attention le plus souvent avec un enfant porteur de Trisomie
 21 dans le cadre d'un repas ?
- Quelles sont les adaptations à recommander (couverts, verre...)?

Annexe 5 : Questionnaire à l'intention des éducatrices spécialisées du SESSAD GEIST 21 (Gard et Doubs)

<u>Création d'un livret d'information pour favoriser l'accueil de l'enfant</u> <u>porteur de Trisomie 21 en école maternelle</u>

- 1) Parmi les enfants T21 que vous accompagnez en classe, en école maternelle, quels sont <u>les points communs et différences</u> que vous avez retrouvés ?
 - 2) Quelles sont <u>les réactions</u> (globalement) positives et négatives que :
 - Les enseignants ont eu à l'égard de ces enfants-là ?
 - Les autres élèves de la classe ont eu à l'égard de ces enfants-là ?
- 3) Pour vous, quels seraient <u>les objectifs principaux</u> à travailler, avec un enfant T21, à l'école maternelle :
 - Petite section :
 - Moyenne section :
 - Grande section :
- 4) Suite aux différents entretiens que nous avons passés, on nous parle souvent d'un <u>travail de « très petite section »</u> avec un enfant école maternelle.

Selon vous, comment expliquer concrètement ce que représente ce travail de TPS ?

- 5) Avec ces enfants-là, avez-vous mis en place <u>des aides facilitant la communication</u>? Si oui, lesquelles ?
- 6) En ce qui concerne <u>les difficultés comportementales de ces enfants liées à leurs troubles du langage</u> :
 - Quelles particularités comportementales retrouvez-vous souvent chez ces enfantslà ?
 - Quelles sont pour vous, en tant qu'éducatrice, les principales adaptations pédagogiques à apporter ?

7) Au sein du livret d'information seront abordés différents thèmes et se trouvera une histoire illustrée pour sensibiliser les enfants de la classe à la différence.

Nous aimerions vous poser quelques questions concernant son contenu:

=> Sur quels points faut-il le plus insister pour faciliter la socialisation entre l'enfant T21 et les autres élèves de la classe ?

Nous avons présenté les troubles de la thyroïde, les cardiopathies cyanogènes, les troubles auditifs et visuels comme les conséquences fonctionnelles principales de la Trisomie 21, qui entravent avec les apprentissages scolaires :

- => Pensez-vous à d'autres conséquences fonctionnelles inhérentes à la T21 pouvant entraver les apprentissages ?
- 8) Pour finir, avez-vous <u>des demandes particulières en ce qui concerne le contenu de ce livret ?</u>

Annexe 6 : Questionnaire à l'intention des parents d'enfants porteurs de Trisomie 21

<u>Création d'un livret d'information pour favoriser l'accueil de l'enfant</u> <u>porteur de Trisomie 21 en école maternelle</u>

Dannása	diverses	aanaarnant	۱.	acalariaatian	4~	llanfant	
Donnees	uiverses	concernant	ıa	scolarisation	ue	remant	

- 1) A quel âge a été scolarisé votre enfant ?
- 2) Est-ce que vous avez rencontré des problèmes pour sa demande de scolarisation dans une école ordinaire ?

Si oui, de la part de qui?

- 3) A-t-il une AVS?
- Si oui pour combien d'heures?
- 4) Combien de temps dans la semaine va votre enfant à l'école ? Est-il toujours accompagné de son AVS ou non ?
- 5) Est-ce que vous avez été confronté à des réticences de la part de l'enseignant ? Et des réticences de la part d'autres personnes en lien avec l'école ? Si oui, lesquelles ?
- 6) Mange-t-il à la cantine ?

Si oui, des problèmes ont-ils été rencontrés ?

Avez-vous eu des réticences du personnel de l'école par rapport au fait qu'il mange à la cantine ?

<u>Données/ langage-communication-déglutition :</u>

1) Quels sont ses moyens d'expression verbaux et non verbaux ?

2) A-t-il des troubles de déglutition et d'alimentation ?

Intérêt(s) du livret d'information :

- 1) Pensez-vous qu'un livret d'information concernant essentiellement le langage, la communication, la déglutition et l'alimentation en direction des enseignants, de l'AVS, des autres élèves de la classe et du personnel de la cantine, serait une idée intéressante ?
 - 2) Quelles seraient vos attentes, en tant que parents, pour ce livret ?

Annexe 7 : Questionnaire à l'intention des enfants de la classe de l'enfant porteur de Trisomie 21

Questionnaire pour la création d'une histoire illustrée sensibilisant les enfants de la classe à la différence

Les questions peuvent être formulées autrement selon le libre choix de chacun.

Les réponses attendues sont une synthèse des différentes opinions des enfants de la classe.

- Qu'est-ce que pour toi un enfant handicapé ?
- Qu'est-ce que pour toi la Trisomie 21 ? (ils peuvent le définir oralement ou par le dessin selon leur choix)
- Penses-tu que cet enfant porteur de Trisomie 21 est un enfant comme toi ?
- Si non, pourquoi n'est-il pas pareil que toi ?
- Penses-tu que c'est une maladie que tu peux attraper en parlant, en jouant avec lui ?
- Est-ce que tu joues avec lui ?
- Si non, pourquoi?
- Est-ce que tu parles avec lui comme avec les autres enfants de la classe ?
- Si non, pourquoi?
- Est-ce que tu arrives à comprendre ce qu'il te dit quand il s'adresse à toi ?
- Si non, pourquoi?

Annexe 8 : Livret d'information et histoire illustrée

LIVRET D'INFORMATION POUR FAVORISER L'ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21 A L'ECOLE MATERNELLE

A L'INTENTION DES ENSEIGNANTS ET DES AVS

« Accepter l'autre dans sa différence est une chose; mais accepter l'autre dans sa ressemblance en est une autre, beaucoup plus ardue, car plus menaçante. »

S.Sausse

SOMMAIRE

INTRODUCTION
1. COMPRENDRE LES SPECIFICITES MEDICALES DE L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 215
2. DEFICIENCE INTELLECTUELLE ET TRISOMIE 217
3. LE LANGAGE ET LA COMMUNICATION DE L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 219
4. LIGNE DE BASE DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES A L'ECOLE MATERNELLE POUR UN ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 2114
5. LES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES POUVANT ÊTRE MISES EN PLACE AVEC UN ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21
6. LES MOYENS AUGMENTATIFS DE COMMUNICATION
7. VOUS N'ÊTES PAS SEULS FACE A L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21 : UNE EQUIPE VOUS ENTOURE ET LES PARENTS SONT DES PARTENAIRES INDISPENSABLES24

	PRESENTATION DE L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21 A ASSE	
C(NCLUSION	27
ВІ	LIOGRAPHIE	.28
Al	NEXES	.30
НІ	TOIRE ILLUSTREE	3.5

INTRODUCTION

Ce livret a été élaboré dans le but de vous présenter les enfants porteurs de Trisomie 21 scolarisés en école ordinaire et de vous fournir des pistes concrètes de travail concernant leurs troubles du langage et de la communication. L'école s'adapte aux besoins spécifiques de ces enfants en leur donnant les moyens de réussir et en encourageant leurs potentialités. L'ensemble de nos propositions émane de nos lectures et de nos rencontres avec des professionnels aux compétences variées dans le domaine de la Trisomie 21 (éducatrices spécialisées, coordinatrice APEI, orthophonistes, médecin, enseignants et AVS) ainsi que de nos entretiens avec des parents d'enfants porteurs de Trisomie 21. En espérant que ce livret vous donnera l'envie de travailler avec ces personnes à la fois ordinaires et singulières, nous vous souhaitons une bonne lecture.

1. <u>COMPRENDRE LES SPECIFICITES MEDICALES DE</u> L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21

Deux types de Trisomie 21:

- Homogène (90% des cas): toutes les cellules du corps sont touchées par ce chromosome 21 supplémentaire.
- *En mosaïque* (5% des cas): cellules saines et cellules anormales touchées par ce chromosome 21 surnuméraire.
 - => Performances parfois supérieures à celles des enfants présentant une forme homogène.

Pathologies médicales pouvant se surajouter à la Trisomie 21 et avoir une incidence importante sur les apprentissages scolaires:

 Si l'enfant est extrêmement passif et hypotonique: être vigilant à l'hypothyroïdie (maladie métabolique causée par une production insuffisante d'hormones thyroïdiennes) car les symptômes sont souvent assimilés à ceux de la Trisomie 21.

Si l'enfant présente une perte des acquisitions: être vigilant aux cardiopathies cyanogènes (malformations cardiaques congénitales touchant 40 à 50% des bébés porteurs de Trisomie 21) car elles ont un impact important sur les apprentissages par une mauvaise oxygénation du cerveau.

Et aussi être vigilant aux:

- Troubles auditifs car ils ont des conséquences graves sur l'acquisition du langage.

Leur cause principale est l'otite séromuqueuse. Il faut être vigilant car ces otites sont indolores, asymptomatiques et surviennent pendant la construction du système phonologique.

Vous pouvez parfois repérer des signes d'hypoacousie au sein d'un groupe alors que ces troubles peuvent ne pas être remarqués dans le cercle restreint familial de l'enfant.

Voici ci-dessous les principaux signes d'appel dans le cadre d'une déficience auditive légère et moyenne:

Surdité légère (entre 21 et 40 décibels) :

- La parole est perçue à voix normale mais difficilement perçue à voix basse ou lointaine.
- La plupart des bruits familiaux sont perçus.

Surdité moyenne (entre 41 et 70 décibels) :

- La parole est perçue si on élève la voix.
- Le sujet comprend mieux en regardant parler son interlocuteur.
- Ouelques bruits familiers sont encore percus.

Attention: il est possible de vérifier les capacités auditives de l'enfant en cachant vos lèvres lors de l'émission de la consigne et en parlant à voix chuchotée, normale et forte.

- Troubles visuels : les myopies et les cataractes ont une incidence élevée chez les enfants porteurs de Trisomie 21.

Ici aussi, vous pouvez parfois dépister des difficultés visuelles de l'enfant qui ne seraient pas perçues dans les activités familiales.

=> Demander conseil au médecin scolaire

2. DEFICIENCE INTELLECTUELLE ET TRISOMIE 21

Leur fonctionnement intellectuel général est significativement inférieur à la moyenne.

Généralement, leur retard mental est modéré et ce retard ne se compense pas dans le temps : ils n'auront jamais le même niveau que les autres enfants de la classe tout au long de leur parcours scolaire.

Toutefois, nous rappelons que les compétences sont variables d'un enfant à un autre.

Retard mental => décalage d'âge d'acquisition (environ 2 ans) dans les différents domaines :

- développement moteur ;
- capacités de communication verbale et non verbale ;
- acquisition d'un langage verbal simple ;
- interactions relationnelles;
- maîtrise lente des relations sociales et accès à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Evolution des troubles:

- langage suffisant pour les situations sociales courantes ;
- mémorisation difficile;
- lenteur d'exécution :
- difficultés d'attention concentration ;
- problème de compréhension et rétention de doubles tâches ;
- accès presque impossible à l'abstrait ;
- jugement déficient ;
- contrôle émotionnel fragile ;
- bon relationnel avec les autres s'ils sont en confiance ;
- comportements sociaux pas toujours adaptés.

Il faut être attentif, quand l'enfant grandit, à une possible prise de conscience de son handicap, qui peut provoquer une faible estime de lui-même.

<u>Hétérochronie</u>: vitesse de développement différente selon les domaines de compétence :

Centres d'intérêt se rapprochant de leur âge réel même si performances verbales et non verbales nettement inférieures.

Mais, il existe de nombreuses différences entre tous les enfants porteurs de Trisomie 21 : chaque enfant est unique :

• conséquences fonctionnelles de la Trisomie 21 variables et non obligatoirement

- présentes chez tous les enfants;
- particularités personnelles ;
- âge ;
- place dans la fratrie;
- modalités de scolarisation...

3. <u>LE LANGAGE ET LA COMMUNICATION DE L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21</u>

Le retard langagier est souvent important, associé à une hétérogénéité des capacités langagières de ces enfants mais personne ne peut prédire jusqu'où leur évolution se poursuivra.

Néanmoins, il existe une dissociation constante chez tous les enfants : niveau de compréhension supérieur au niveau d'expression.

Expression:

L'articulation:

- Etiologie(s) des troubles articulatoires :
- Hypotonie musculaire bucco-faciale: l'hypotonie de la langue et des lèvres (conséquence d'une sous-stimulation permanente des muscles) favorise les fuites de salive nommées aussi bavage.
 L'hypotonie bucco-faciale travaillée précocement (avant l'âge de 3 ans) en orthophonie et/ou grâce à l'intervention des puéricultrices qui résout souvent ce trouble. Si des fuites de salive sont cependant observées => prendre contact avec les parents de l'enfant pour être mis en lien avec son orthophoniste afin de travailler en partenariat autour de cette problématique.

Rappel sur les conséquences du syndrome bucco-facial spécifique aux personnes porteuses de Trisomie 21 :

- hypodéveloppement du tiers moyen du massif facial ;
- troubles précoces des fonctions orales (succion-mastication-déglutition) ;
- protrusion linguale (la langue sort de la bouche);
- hypersensibilité de la bouche.
- <u>Déficit auditif</u>.
- <u>Retard de maturation neuromotrice</u>: retard d'acquisition du langage et phonation qualitativement altérée
- **Présentation** des troubles articulatoires en référence à des repères de développement :

	Enfant tout-venant	Enfant porteur de Trisomie
		21
Intelligibilité	Parole intelligible à 4 ans	Age variable
	Articulation de tous les sons	Retard d'apparition des
	entre 3 et 4 ans (sauf (ch) et	consonnes fricatives sourdes
	(j) pour 30%)	(f/s/ch) et sonores (v/z/j) +
Articulation		consonne liquide (I)
		Augmentation des troubles
	Maîtrise articulation + parole	articulatoires sur les mots
	entre 4 et 6 ans	longs et difficiles à articuler

La phonologie:

- Retard considérable du développement phonologique de ces enfants à partir de l'âge de 2 ans avec des difficultés au niveau :
 - => <u>de l'encodage phonologique</u> qui est la récupération de la forme phonologique du mot dans le stock lexical.
 - => <u>de la mémoire phonologique</u> qui est la capacité de mémorisation d'une suite de sons ou de mots pour les reproduire.
 - => <u>de la combinaison des sons au sein des mots</u> : omissions, substitutions et confusions de phonèmes.

Attention : la mélodie de la phrase (la prosodie) est souvent préservée et peut vous aider à mettre du sens sur la parole de l'enfant.

Le lexique :

	Enfant tout-venant	Enfant porteur de Trisomie
		21
Apparition des premiers	Entre 10 et 15 mois	Entre 24 et 36 mois
mots signifiants		
	Entre 12 et 20 mois :	Lent et régulier jusqu'à 4
		ans :
	Utilisation de + de 100 mots	
Développement du lexique	entre 2 et 3 ans (dont des	Vocabulaire restreint
(production +	mots grammaticaux)	
compréhension)		
	Lexique développé et	
	structuré (1500 mots à 4 ans	Utilisation préférentielle de
	+ acquisition des principaux	termes concrets
	morphèmes grammaticaux)	

La syntaxe:

	Enfant tout-venant	Enfant porteur de Trisomie
Production de mots- phrases	Entre 12 et 18-20 mois	A partir de 4 ans avec une prononciation rappelant celle d'un enfant de 2 ans
Assemblage de 2 mots (holophrases)	Entre 18 et 24 mois	Entre 32 mois et 4 ans
Production d'énoncés de 3-	Entre 2-3 ans	Vers l'âge de 5-6 ans : Style télégraphique des énoncés
4 mots		Contenu pertinent des messages transmis Utilisation du présent pour énoncer un fait passé ou futur
		Utilisation de phrases simples : sujet + verbe + complément

La pragmatique : (capacité de l'enfant à adapter son discours à la situation et à son interlocuteur)

- Bonne conscience de son interlocuteur + désir de maintenir la communication, exprimés par des moyens de suppléance : gestes, mimiques faciales.
- Difficultés pour l'expression et la compréhension des émotions.

Compréhension:

 A 4 ans : compréhension du langage parlé semblable à celle d'un enfant de 3 ans :

- Bonne compréhension dans les situations connues faisant appel à un langage simple.
- Compréhension très difficile :
 - => si plus d'une consigne par phrase ;
 - => si plus d'une consigne non connue ;
 - => si plus d'une information hors contexte.

4. LIGNE DE BASE DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES A L'ECOLE MATERNELLE POUR UN ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21

Enfant possédant <u>une grande envie d'apprendre et des capacités d'apprentissage</u> à exploiter à un rythme différent des autres enfants car :

- lenteur d'acquisition;
- décalage des âges d'acquisition (environ 2 ans);
- apprentissage naturel par imitation : progrès nécessitant des répétitions pour l'acquisition d'une notion.
 - => Tous ces facteurs expliquent que les notions s'acquerront avec beaucoup de temps, de patience et d'encouragement.

Attention: la sur-stimulation peut être un piège => développement possible de stéréotypies (répétition de paroles ou d'actions sans but précis).

Voici les grands <u>objectifs généraux</u> (dans un ordre chronologique) à envisager au fur et à mesure des années de scolarisation :

- la socialisation;
- l'apprentissage des règles et des repères ;
- la conscience et l'acquisition du rythme scolaire :
- le développement du langage oral ;
- l'entrée dans les apprentissages scolaires.

Les <u>objectifs spécifiques</u> se fixeront suite à :

- la lecture de son Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS);
- une observation précise de l'enfant ;
- une connaissance de son contexte de vie ;
- l'analyse de ses potentialités et difficultés.

5. <u>LES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES POUVANT ETRE MISES</u> EN PLACE AVEC UN ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21

Les AVS représentent une aide humaine considérable pour accueillir, dans des conditions les plus optimales, un enfant porteur de handicap.

Leurs interventions se situent dans 4 domaines : éducatif / social / aide humaine / relationnel.

Deux rôles complémentaires :

- L'enseignant: élabore et met en place des aménagements pédagogiques avec l'aide de l'AVS.
- L'AVS : maillon de la chaîne enseignant-élève.

Relais incessant enseignant-AVS : temps de concertation en amont pour adapter, à partir du même matériel, les exercices.

Exemple : si l'objectif pour la classe est de coller 6 gommettes, demander à l'enfant porteur de Trisomie 21 de n'en coller que 2.

<u>Attention</u>: l'AVS et l'enseignant doivent favoriser au maximum l'autonomie de l'enfant et éviter toute attitude de sur protection.

Exemple : si l'enfant sait faire une activité sans aide => s'éloigner de lui le temps de cette activité.

Pistes de travail pour adapter l'enseignement à l'enfant déficient intellectuel :

Adaptation du matériel + rythme de travail :

- Différencier ne veut pas dire baisser les exigences: l'enfant doit finir l'activité adaptée qui lui est demandée. Accepter un travail inachevé entrave les notions d'effort et de persévérance.
- Activités :
- Utilisation du même matériel que les autres avec simplification de la consigne.
- Jeu de manipulation à privilégier : objets concrets, ludiques et attrayants.
- Pour une même activité : supports à varier car ces enfants ne transfèrent pas automatiquement leurs connaissances => leur donner plus de temps et d'occasions pour inscrire durablement les acquisitions.

Attention: même si l'enfant acquière de nouvelles notions => toujours vérifier les aptitudes acquises antérieurement car elles peuvent avoir tendance à s'effacer.

- Rythme de travail:
- Temps de travail plus court avec une alternance systématique => travail + jeu.
- Changement fréquent d'activité.

Adaptation aux particularités cognitives de ces enfants :

- Temps de latence souvent long: allongement du temps entre l'énonciation de la consigne et l'exécution de l'action demandée ou la réponse donnée.
 Point commun retrouvé chez tous les enfants porteurs de Trisomie 21.
 Il convient de leur :
- Parler lentement pour qu'ils intègrent bien la consigne.
- Leur laisser du temps pour qu'ils organisent leur réponse.
- Troubles de la mémoire auditive à court terme :
- Associer des pictogrammes au langage oral et au langage écrit permet la visualisation de tous les éléments de la phrase (se référer à l'annexe pages 33-34).
 - => Allier au maximum le canal visuel au canal auditif.
- Troubles de l'attention et de la concentration : capacités attentionnelles plus faibles :
- Augmenter le nombre de pauses dans la journée : ils se fatiguent plus rapidement que les autres élèves.
- Fractionner les temps d'activité en divisant les tâches à accomplir.
- Réduire les interférences parasites : lieu calme et limitation du nombre d'informations.
- Varier les situations d'apprentissage pour une même compétence : ils ont des difficultés de généralisation et n'utilisent pas des stratégies déjà apprises pour effectuer de nouvelles tâches

Et aussi, quelques autres idées...:

- Environnement bienveillant + respect des règles de la classe :
- Mettre fréquemment l'enfant « en situation d'expérimentation » dans un environnement sécurisant : il apprend en faisant lui-même et en se trompant.
- Parallèlement : lui faire remarquer instantanément ce qui est réussi ou échoué en lui expliquant les raisons de son échec.
- Projets de classe :
- Favoriser toute sortie à l'extérieur en les préparant à l'avance : ne pas négliger les activités extra-scolaires, sources d'apprentissages et de socialisation pour l'enfant.
- *Mise en place précoce* d'*un cahier de vie et d'un cahier de liaison* faisant le lien entre les parents/ l'école/ d'autres professionnels :
- Cahier de vie : outil à proposer en première intention à enfant sans langage pour

que chacun y inscrive les moments vécus avec lui dans un objectif d'échange, de communication

• Cahier de liaison :outil à instaurer pour la cohérence du projet ; chaque intervenant y notant ses objectifs de travail, les moyens et le matériel pour les atteindre.

<u>Pistes de travail pour adapter l'enseignement aux troubles du langage et de la communication :</u>

S'adresser à l'enfant porteur de Trisomie 21 :

- Employer un langage simple:
- Emploi de substantifs faisant référence au quotidien.
- Introduction rapide de verbes d'action fréquents.
- Utilisation de phrases courtes, simples et en contexte.
- Enoncer les consignes en :
- Se mettant face à l'enfant, à sa hauteur en le regardant.
- Donnant une consigne à la fois : « lève-toi », « mets ton manteau ».
- S'appuyant de démonstrations concrètes et de la communication non verbale (se référer à l'annexe pages 33-34).
- Vérifiant toujours que l'enfant a compris avant de commencer l'activité.
 - => Si l'enfant ne comprend pas : répéter lentement 2 fois la même phrase, à l'identique.

S'il ne comprend toujours pas => reformuler lentement la consigne d'une autre façon et en privilégiant le canal visuel.

Attention : « phénomène de brouillage » :

- Après avoir énoncé une consigne : laisser du temps à l'enfant pour intégrer les informations => ne pas reformuler directement les propos car cela est source de confusion pour lui.
- Ne pas lui poser plusieurs questions en même temps.
- Corriger son langage:
- Reformuler toute phrase mal construite en la corrigeant sur un ton bienveillant sans lui demander de la répéter.
- Transformer, en phrase, toute question exprimée par la communication non verbale.
- Prolonger la conversation en posant des questions à l'enfant.

Comprendre l'enfant porteur de Trisomie 21 :

- S'aider de l'expression des yeux et des mains de l'enfant.
- Demander gentiment à l'enfant de dire à nouveau ce qu'il voulait nous dire.
- Utilisez les moyens augmentatifs de communication (se référer page 22).

Pistes de travail pour la structuration du temps et de l'espace :

- L'espace:
- Faire plusieurs fois le tour de l'école avec l'AVS (pendant un moment calme) pour lui apprendre à mieux se repérer.
- Identifier clairement les espaces de travail et de jeux dans la classe.
- *Le temps*:
- Emploi du temps (à fixer temporairement sur le bureau de l'enfant) : 2 photos d'activités (varier les couleurs selon les domaines) => augmentation progressive du nombre de photos.
 - Dès qu'une activité est terminée : ôter la photo.

<u>Pistes de travail concernant les particularités comportementales :</u>

Non existence de troubles comportementaux dans la Trisomie 21 mais quelques spécificités à noter :

- Comportement lié à leur niveau cognitif => comportement ressemblant à celui d'un enfant plus jeune.
- Arrivée tardive de *la période d'opposition* (« non ») : 5-6 ans.
- Utilisation fréquente de *stratégies d'évitement* si les situations sont redoutées ou inconnues.
- L'impossibilité d'exprimer ce qu'ils désirent (troubles du langage) majorent ces attitudes inappropriées.

Voici quelques conseils:

- Apprentissage de comportements appropriés + mise en valeur précise de leurs réussites : « bravo, tu as mis ton manteau » et non : « c'est bien ».
- Exigences identiques à celles des autres concernant le respect des règles => ne pas céder à ses refus.
- Encouragement de l'utilisation des moyens augmentatifs (se référer page 22).
- Alternance entre le travail individuel et le travail en petit groupe (savoir attendre, avoir conscience des tours de parole, de rôle...).
- Privilégier toute activité ludique = « le plaisir de faire » => les aider à trouver un intérêt à ce qu'ils font à l'école.

Attention: si ses comportements sont très inappropriés, il faut se questionner sur le degré de difficulté de la tâche demandée.

Pistes de travail afin de favoriser l'autonomie :

Objectifs d'autonomie à avoir avec tout enfant porteur de handicap :

- Distinguer les objectifs d'autonomie et d'apprentissage :
- S'appuyer sur une compétence déjà acquise par l'enfant pour travailler l'autonomie.
- Lui confier des tâches simples de responsabilité. Exemples : effacer le tableau de la classe, apporter le cahier d'appel...

6. LES MOYENS AUGMENTATIFS DE COMMUNICATION

Méthodes employées en complément de l'expression orale pour :

- Stimuler l'émergence du langage.
- Permettre à l'enfant d'avoir une communication fonctionnelle.
- Comprendre l'enfant avec peu ou pas de langage oral.

En aucun cas les moyens augmentatifs de communication ne risquent de retarder le développement de la parole car ils sont toujours associés au langage oral.

Plusieurs moyens augmentatifs de communication existent : le choix dépend de la réceptivité de chaque enfant, en accord avec la famille et le professionnel qui le propose.

Nous vous les présentons ci-dessous avec pour chacun d'entre eux, le lien du site internet correspondant.

Ceci étant, une formation est nécessaire pour les utiliser.

PECS (Picture Exchange Communication System):

- Système de communication par échange d'images (pictogrammes) :
- Objectif: communiquer par l'intermédiaire d'images.

Pour plus de renseignements :

www.pecs-france.fr

Site français de référence du PECS.

Français signé:

- Méthode combinant les signes de la Langue des Signes Française et le langage oral :
- <u>Objectif</u>: ajouter ponctuellement, aux mots clés de la communication orale, des signes pour que l'enfant accède immédiatement au sens.

Attention:

- Prononcer toujours le mot en même temps que le signe.
- Signer lentement en ralentissant le débit de parole.

Pour plus de renseignements :

www.sematos.eu

Dictionnaire en vidéo de la LSF.

Paris 8 LSF sur le web

Présentation de la LSF et vidéos.

Makaton:

- Méthode combinant parole + signes (LSF) + pictogrammes :
- <u>Objectif</u>: signer et/ou se servir des pictogrammes en parlant pour que l'enfant ait une représentation visuelle du langage.

Pour plus de renseignements :

www.makaton.fr

Association Avenir Dysphasie – Makaton

	PECS/ Français signé/ Makaton		
Avantages	 Toute tranche d'âge Mise en place précoce Expression des besoins physiologiques + émotions Limitation des attitudes inappropriées + amélioration de la qualité de vie. 		
Inconvénients	- Nécessité de généraliser à tous les intervenants et au milieu familial de l'enfant l'utilisation de ces méthodes afin que l'enfant ne possède pas un outil de communication que personne n'utilise ou ne comprend.		

7. VOUS N'ETES PAS SEULS FACE A L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21 : UNE EQUIPE VOUS ENTOURE ET LES PARENTS SONT DES PARTENAIRES INDISPENSABLES

Il est indispensable de <u>travailler en partenariat avec tous les professionnels de</u> <u>l'équipe de suivi de scolarisation</u> qui entourent l'enfant et avec ses parents afin de mettre en place des objectifs transdisciplinaires :



L'équipe pluridisciplinaire du <u>SESSAD</u> (<u>Service d'Education Spécialisée et de Soins</u> <u>à Domicile</u>) est un partenaire important pour favoriser l'accueil de l'enfant porteur de Trisomie 21.

Elle sensibilise l'équipe éducative et leur transmet des pistes concrètes de travail.

<u>Le personnel de la crèche</u> joue un rôle important en préparant l'entrée en école maternelle.

Sans oublier l'importance du <u>rôle des parents</u>: des temps informels avec l'équipe pluridisciplinaire (ou seulement enseignant-AVS), en dehors des temps officiels de réunion, sont possibles.

8. PRESENTATION DE L'ENFANT PORTEUR DE TRISOMIE 21 A LA CLASSE

Selon vos ressentis et si les enfants de la classe vous interrogent sur ce camarade de classe différent, il est possible de les sensibiliser à la différence à l'aide de l'histoire proposée à la fin du livret et aux autres histoires présentées en annexes (page 35).

CONCLUSION

L'enfant porteur de Trisomie 21, comme tout autre enfant, a le droit d'être scolarisé en école ordinaire.

Mais cette inclusion scolaire doit être réfléchie et préparée au préalable.

Alors, à chacun de mettre en place, par un réseau transdisciplinaire, toutes les adaptations nécessaires à son bien-être dans la classe et de l'accompagner avec bienveillance.

Pour approfondir le sujet, les annexes comportent des sources d'informations complémentaires.

BIBLIOGRAPHIE

Articles de revues :

CLEMENT R., BRACHET C., CHAMPEAUX J-P., CHOMETTE J., DAUBANNEY M., DE FREMINVILLE B., PENNEANEAC'H., VALLAT L., WIART J-C. (2006), « Scolariser un élève porteur de Trisomie 21 », : plaquette conçue par les associations FAIT 21 (Fédération des Associations pour l'Insertion Sociale des personnes porteuses de Trisomie 21) et GEIST 21 (Groupe d'Etude pour l'Insertion Sociale des personnes porteuses d'une Trisomie 21)

DENNI-KRICHEL N. (2006a), « L'accompagnement parental en orthophonie : une reprise de l'information, Trisomie 21 et autisme en exemple », L'orthophoniste 259, 34

FREMINVILLE B., NIVELON A., TOURAINE R. (2007), Suivi médical de la personne porteuse de Trisomie 21, Saint-Etienne : plaquette conçue par l'association FAIT 21

Colloque national sur la Trisomie 21:

Colloque national organisé par les associations FAIT 21 et GEIST 21 (Pyrénées-Atlantiques) (1999), *Trisomie 21, l'envie et le pouvoir de dire. Expression et communication*, Actes du colloque des 7èmes journées nationales sur la Trisomie 21, Zénith de Pau

Sites internet:

ART 21 (Association Romande Trisomie 21) www.t21.ch

Association Avenir Dysphasie - Makaton www.makaton.fr

BIAP (Bureau International d'Audiophonologie)

www.biap.org (Recommandation biap 02/1 bis/ Classification audiométrique des déficiences auditives)

CISI (Collectif pour l'Intégration Scolaire individualisée) www.collectif-cisi.net

Educatout (Activités et jeux éducatifs avec fiches imprimables + formations et ressources pour parents et éducateurs) www.educatout.com

Site français de référence du PECS www.pecs-france.fr

Trisomie 21 – Intégrascol www.integrascol.fr

ANNEXES

Références d'ouvrages sur la Trisomie 21 :

AMMANN I. (2012), Trisomie 21, approche orthophonique. Repères théoriques et conseils aux aidants, Bruxelles : Solal

BOUHIER-CHARLES N. & COMPANYS M. (2006), Signe avec moi: la langue gestuelle des sourds à la portée de tous les bébés, Angers : Monica Companys

- COQUET F., FERRAND P (2004). Rééducation des retards de parole, des retards de langage oral, Tome I, Chapitre II. In: ROUSSEAU T (Eds.). Les approches thérapeutiques en orthophonie. Isbergues, Ortho Edition: 72-75
- CUILLERET M. (2003), Aides et conseils, Paris : Masson
- DELAPLACE A-N. (2012), Enseigner en Clis avec des enfants autistes, le champ des possibles... Moments de vie, Narbonne : 978-2-9543684
- FRAISSE S (2008). La communication chez l'enfant porteur de Trisomie 21. In: BRUN V., LACOMBE D (Eds.). *Trisomie 21, communication et insertion*. Issy-les-Moulineaux, Masson: 1-11
- GILLIG J-M. (2007), Mon enfant aussi va à l'école. La scolarisation des enfants et des adolescents handicapés en 20 questions, Ramonville Saint-Agne : Erès
- LEJEUNE PHELIPOT F. (2008), Comment vivre avec un enfant trisomique?, Paris: J.Lyon
- PENNANEAC'H J (2008). La scolarisation des élèves porteurs de Trisomie 21. In: BRUN V., LACOMBE D (Eds.). *Trisomie 21, communication et insertion.* Issy-les-Moulineaux, Masson: 59-67
- TAUPIAC E (2008). L'évaluation psychologique chez l'enfant porteur de Trisomie 21: une étape pour l'insertion. In: BRUN V., LACOMBE D (Eds.). *Trisomie 21, communication et insertion*. Issy-les-Moulineaux, Masson: 13-18
- VINTER S (2008). Perceptions sensorielles, premières interactions: cadre pour une éducation précoce. In: BRUN V., LACOMBE D (Eds.). *Trisomie 21, communication et insertion*. Issy-les-Moulineaux, Masson: 21-32

Références littérature jeunesse :

ALLEMAND-BAUSSIER S. (2000), *Un copain pas comme les autres,* Paris : La Martinière Jeunesse

CADIER F. (2006), Qui est Laurette?, Nathan, Collection Première Lune

DELVAL M-H., VARLEY S. (2010), *Un petit frère pas comme les autres,* Italie : Bayard

DUBUIS S. (2011), Comme toi ?, Elzevir

MOLLET C. (2005), *Triso Mike*, Italie: Thierry Magnier

Saint Mars D., BLOCH S. (2003), *La copine de Lili a une maladie grave*, Paris : Calligram

Références associations :

APAJH (Fédération des Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés)

APEI – Les Papillons blancs (Association parisienne des parents et amis de personnes handicapées mentales

ART 21 (Association Romande Trisomie 21)

GEIST 21 (Groupe d'Etude pour l'Insertion Sociale des personnes porteuses de Trisomie 21)

Grandir à l'école (Scolarisation en milieu ordinaire des enfants porteurs d'un handicap mental)

Trisomie 21 – France (Fédération des Associations Trisomie 21)

UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis)

Brochures sur la scolarisation des enfants porteurs de Trisomie 21 :

FREMINVILLE B., NIVELON A., TOURAINE R. (2007), Suivi médical de la personne porteuse de Trisomie 21, Saint-Etienne : plaquette conçue par l'association FAIT 21.

Association Romande Trisomie 21, http://www.t21.ch/: brochure informative pour les enseignants et assistants en classe primaire, sur la scolarisation des élèves atteints de Trisomie 21 (syndrome de Down), éditée en 2011

Exemples de signes et pictogrammes du MAKATON (www.makaton.fr):



Exemples de pictogrammes du PECS (www.pecs-france.fr):



Exemples de gestes du français signé :















Histoire illustrée: « Mon amie Léa »

C'est un mercredi après-midi ensoleillé, Lucas et son papa sont au parc. Lucas joue avec une petite fille qu'il ne connaît pas. Ils s'amusent bien tous les deux : ils ont glissé sur le toboggan et fait de la balançoire. Maintenant, ils jouent au ballon.

Papa demande :

- Léa a de petits yeux mais
est-ce que tous tes copains
et copines se ressemblent ?

- Ben non papa ! Faustine a des lunettes,
Olivia a la couleur du chocolat et Tom
a des cheveux comme les carottes !

C'est une bonne idée papa !
Maintenant,
je retourne jouer au ballon...

Nos remerciements à

- L'ensemble des orthophonistes qui nous ont encouragées et conseillées dans l'élaboration de ce livret.
- L'ensemble des enseignants et des AVS pour leur accueil et leur participation sans qui rien n'aurait été possible.
- Les parents et enfants porteurs de Trisomie 21 qui ont montré un grand enthousiasme et de grandes capacités d'écoute pour l'élaboration de ce projet.
- L'équipe du SESSAD GEIST 21 du Gard et l'APEI Les Papillons Blancs de Lille, pour avoir accepté de nous recevoir à plusieurs reprises, avoir répondu à toutes nos questions et s'être intéressés à ce projet.
- Enfin, un grand merci à Mme Marie-Pierre Lemoine, orthophoniste qui a supervisé ce travail.